Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 38 (1909)

Heft: 16

Artikel: Nos plantes médicinales [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039408

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

De Il leur recommande de s'unir entre elles pour remplir cette mission spéciale dans la famille et dans la société. Elles siopivent aussi s'instruire toujours davantage dans la science la enligion, car le catéchisme souvent ne suffit pas pour réfute les erreurs. De plus, elles pourront ainsi mieux instruire dans la religion leurs propres enfants et les mettre en garde contre les accusations qu'on lance contre l'Eglise.

« Il leur recommande aussi l'étude de la pédagogie dont les préceptes pour l'éducation de l'enfance les rendront plus capables de cette œuvre difficile qui ne se fait pas seulement avec des baisers, des caresses et des condescendances faciles. Cette tendance prévaut trop aujourd'hui, et on oublie souvent que celui qui ne se sert pas de la verge, a de la haine pour son fils. La véritable éducation doit s'inspirer de la vraie charité. Il faut aussi étudier l'économie qui rendra la femme consciente de ses devoirs dans le gouvernement de sa maison. Il recommande encore les pratiques religieuses, car si la femme vraiment pieuse est la maîtresse de sa maison et du cœur de l'homme, elle en est le démon quand elle est privée de la foi. Qu'elle soit vraiment la compagne de l'homme, tout entière à sa famille, à ses enfants, à la société. »

Nos plantes médicinales

(Suite.)

Famille des Juglandées.

Noyer (Juglans regia). — Cet arbre est assez familier pour que nous n'ayons pas besoin de le décrire. Toutes les parties de l'arbre, excepté le bois très recherché dans l'ébénisterie, sont utiles en médecine : écorce des tiges et des racines, feuilles, fleurs mâles disposées en longs chatons cylindriques, brou de la noix, enfin la noix elle-même.

L'amande de la noix contient la moitié de son poids d'une huile siccative utilisée dans les arts, et que l'on a employée comme tænifuge à la dose de 150 gr. à jeun pendant 15 jours. Toutefois, pour assurer son action, il faut y faire infuser 5 ou 6 gousses d'ail. L'épiderme qui enveloppe l'amande, d'une saveur astringente et amère lorsqu'il est frais, est un tonique astringent riche en tannin; il en est de même du zeste qui sépare les lobes de l'amande. La seconde écorce des jeunes branches, énlevée au printemps, à la dose de 2 à 4 gr., et la seconde écorce des racines trempée pendant une heure dans du vinaigre, peu-

dvent s'employer comme rubéfiant et vésicant. Dans les cas non compliqués de fièvres intermittentes, un bracelet de cette nature appliqué l'est bien maintenu autour du poignet 3 ou 4 heures avant l'arrivée présumée le l'accès pourra en prévenir le retour. On panse la plaie produite par ce résicatoire avec des feuilles de noyer enduites d'un corps gras.

Quant aux feuilles, leur infusion ou leur décoction (15 à 30 gr. par litre d'eau), employées extérieurement en lotions, en gargarismes ou en bains, et administrées à la dose de 5 à 6 tasses par jour, semblent le remède par excellence des maladies scrofuleuses: engorgements, ulcères, ophthalmies. L'action du traitement est lente, et ne commence guère à se manifester avant la fin du premier mois, mais les guérisons qu'il a obtenues sont généralement permanentes, et l'on peut espérer un plein succès dans les trois quarts des cas. Ces préparations sont, en outre, vermifuges et utiles contre la teigne; elles constituent l'une des meilleures lotions astringentes contre les écoulements de mauvaise nature.

On peut remplacer les feuilles par le brou à dose double. Le suc du brou de noix, étendu d'eau, arrête facilement les diarrhées et constitue un bon gargarisme contre les angines chroniques.

Famille des Quercinées.

CHÊNE (Quercus Robur a) L., Qu. pedunculata Ehrh. — L'écorce recueillie sur les jeunes branches de Chêne est douée d'une saveur astringente très prononcée à cause de la grande quantité de tannin qu'elle contient. C'est ce principe astringent qui la rend précieuse pour le tannage.

C'est également à ce principe astringent que cette écorce doit ses propriétés médicales. Employée avec circonspection à l'intérieur, elle combat les flux muqueux chroniques, la dyssenterie, les hémorragies scorbutiques ou provenant de débilité des organes. Au lieu de l'écorce en poudre, on peut donner la décoction préparée avec 10 à 15 gr. d'écorce broyée dans un $\frac{1}{2}$ litre d'eau.

A l'extérieur, l'écorce de Chêne rend aussi de nombreux services. La décoction de tan, employée en lavements ou en lotions, est très utile comme astringent dans la diarrhée, la dyssenterie, les écoulements muqueux, lorsqu'il n'y a pas d'inflammation mais défaut de vitalité des organes. On peut aussi en faire des gargarismes dans les cas de maladies ulcéreuses de la gorge.

Les galles ou noix de galle, excroissances produites par la piqûre d'un insecte qui y dépose un œuf, contiennent à un haut degré les propriétés astringentes de l'écorce de Chêne. Leur infusion donne, avec les sels de fer, un précipité bleu-noirâtre, et l'on utilise cette action pour la fabrication de l'encre et pour la teinture en noir.

nd,

Famille des Salicinées.

Saules (Salix alba, incana, purpurea, nigra, caprea, etc.). — Geire important et nombreux en espèces comprenant des arbrisseaux atteignant souvent les dimensions des arbres, à fleurs dioïques en chatons, peuplant les rivages et les terrains humides. Floraison génér. avril-mai.

L'écorce des Saules est très amère et astringente; on l'emploie au tannage. Celle des rameaux de 2 à 3 ans, récoltée avant la floraison, est la plus active. Elle contient beaucoup de salicine, substance que l'on fabrique en grand comme succédané de la quinine, principe éminemment fébrifuge, retiré du Quinquina.

On administre avant l'accès de 10 à 30 gr. de l'écorce en poudre, ou bien une décoction de 60 gr. dans un $\frac{1}{2}$ litre d'eau.

Famille des Colchicacées.

Colchique (Colchicum autumnale). Patois, Bovet, Quenoille (la fleur). — Plante vivace, herbacée, qui consiste en un bulbe d'où sortent, en automne, 1-3 grandes et belles fleurs d'un lilas tendre, découpées en six divisions ovales. A ces fleurs, succède un fruit ou capsule remplie de graines, qui mettent près d'une année à mûrir. Les feuilles n'apparaissent pas en même temps que les fleurs, mais se développent au printemps suivant. Les animaux n'y touchent jamais dans la prairie, et s'ils en mangent, à l'étable, mêlées à d'autres herbes, ils sont atteints d'une inflammation des intestins qui peut causer la mort. L'homme éprouve les mêmes accidents.

Il faut veiller à ce que les jeunes enfants ne mâchent pas les fleurs de Colchique, car ils pourraient en être sérieusement incommodés.

La médecine se sert principalement des bulbes. C'est au mois d'août qu'ils sont dans toute leur force, et c'est alors qu'il faut l'es cueillir, ce qui n'est pas facile, à moins que l'on n'ait marqué d'avance leur place, car il n'y a alors ni feuilles ni fleurs pour marquer leur présence.

La saveur du bulbe est chaude, amère, âcre, et si on le laisse pendant une ou deux minutes sur la langue, elle demeure assez longtemps engourdie. Pour le conserver on le coupe par tranches, et on le sèche au soleil ou au four.

- Comme la plupart des plantes très actives, le Colchique a été essayé dans une foule de maladies. Mais les seuls résultats incontestables sont ceux obtenus dans l'hydropisie, le rhumatisme et la goutte. Cependant il est rare qu'il guérisse radicalement ces affections, qu'il détruise

proisa prédisposition aux attaques futures. Il calme la douleur, plutôt qu'il ne fait disparaître le germe de la maladie. Il agit à des degrés il ne vers, selon les individus, sur l'estomac, les intestins ou la vessie; nais or le considère surtout comme diurétique et apéritif.

Dans un cas d'empoisonnement par le Colchique, il faut chercher à faire évacuer aussi rapidement que possible, puis, lorsque le poison aura été rejeté, mais seulement alors, on donnera des boissons acidulées, et surtout de l'eau vinaigrée à petites doses fréquemment répétées. S'il y a un état fiévreux très intense, des phénomènes graves du côté du cerveau, on aura recours à une saignée, et enfin, on emploiera des boissons adoucissantes si le poison a séjourné assez longtemps dans le corps pour qu'il y ait une inflammation du tube digestif.

VERATRE (Veratrum album L.). Varaire; Patois, Raôro. — Le Vérâtre a une racine pivotante, tuberculeuse et charnue, une tige d'un mètre, rameuse dans l'inflorescence. Ses fleurs sont d'un blanc verdâtre, très nombreuses, formant une panicule. Ses feuilles sont engaînantes sur la tige, ovales, semblables à celles de la grande Gentiane. Fl. juin-août.

Commun dans les pâturages fertiles des Alpes, descend

à 800 m., par ex. dans le Gibloux, Vaulruz, etc.

Sa racine joue le rôle de purgatif violent, si elle est prise à petite dose; à dose plus élevée, elle agit comme poison énergique.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIES

Le deuxième livre d'histoire de la Suisse, nouvelles leçons pratiques. 3^{me} édition, par Henri Elzingre, professeur, Berne, A. Francke, éditeur. — Le cours d'histoire de la Suisse, par M. le professeur Elzingre (Neuchâtel), comprend cinq livres, ou plutôt cinq grands cahiers de 80 à 100 pages chacun. Les deux premiers livres présentent toute l'histoire de notre pays sous une forme abrégée. Les matières sont reprises avec plus de développements dans les trois derniers livres. Ajoutons encore que l'on a publié, mais pour le troisième livre seulement, une partie du maître, où se trouvent de nombreuses lectures historiques.

Les cahiers d'histoire nationale de M. Elzingre se recommandent surtout par leur valeur pédagogique. L'illustration en est très riche et très variée. Les divisions des chapitres ressortent nettement, grâce à la disposition typographique du texte et à l'emploi de corps d'imprimerie différents. On voit que l'auteur se rend parfaitement compte des difficultés de l'enseignement.

En parcourant la troisième édition du deuxième livre d'histoire de la Suisse, j'ai lu ceci, à la page 22 : « Ce réformateur, ayant attaqué la vente des *indulgences* »..., puis, en note : « Les indulgences permettaient de racheter toutes les fautes, tous les péchés, moyennant des sommes d'argent payées à la papauté.